



Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 16-000315 / 60684709
Swiss International Air Lines SA Direction Suisse Romande,
1215 Genève 15 Aéroport
Maintenance
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
21 H
01.02.2016–31.07.2018 (Modification)
- 16-000224 / 40720036
TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative, 2300 La Chaux-de-Fonds
Département «assistance» (il s'agit de notre assurance rapatriement, assistance
médicale à l'étranger, etc. 7/7 j 24 h 24) dont le bureau est situé au 2, cours de
Rive à Genève
Besoin particulier de consommation
5 H, 1 F
01.02.2016–01.02.2019 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 16-000298 / 51970489
Omega SA, 2502 Biel/Bienne
Service de piquet des secteurs, services généraux, transports, informatique IT:
Intervention de dépannage lors de problèmes techniques sur les infrastructures et
installations IT du site
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
32 H
01.04.2016–31.03.2019 (Renouvellement)
- 16-000283 / 64352229
Baxalta Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Dpt concernés, voir sous remarque: intervention lors de problème technique
durant l'installation et la mise en service de la nouvelle «Ligne B»
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
20 H, 10 F
12.02.2016–31.07.2016 (Nouveau permis)

Permis de service de piquet (travail du dimanche) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 16-000325 / 65514947
Synchrotech SA, 1920 Martigny
Département consulting: intervention de dépannage lors de problème technique sur les installations IT d'un client
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
3 H
01.02.2016–31.10.2016 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 16-000333 / 71324647
V&I Solution Sàrl, 2208 Les Hauts-Geneveys
Département Maintenance Process Manufacturing:
intégration de deux collaborateurs dans les équipes BDS chez le client
Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques et techniques
2 H
01.02.2016–30.06.2016 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Holzikofenweg 36, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

9 février 2016

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail